

# Pourquoi la France est-elle autant en retard en matière d'énergies renouvelables ?

La France est, en ce mois de décembre 2022, à la traîne sur ses objectifs en matière d'énergies renouvelables. Et elle fait même figure de mauvaise élève comparée à ses voisins européens. On vous explique pourquoi.

Publié le 16/12/2022 à 17h31

**La France est le seul pays de l'Union européenne à avoir manqué ses objectifs** en matière d'utilisation d'énergies renouvelables en 2020. Celles-ci n'ont représenté que 19,1 % de sa consommation d'énergie finale, alors que la France s'était engagée à atteindre 23 %.

Résultat, l'État devra payer une facture de près d'un demi-milliard d'euros pour compenser ce développement insuffisant en achetant la part de renouvelables qui lui manque auprès des bons élèves de l'UE. « **Nous sommes en négociation avec l'Italie et avec la Suède à ce sujet** », a indiqué la ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher, le 21 novembre devant l'Assemblée.

## Le règne de l'atome

Mais « **les objectifs étaient plus ou moins ambitieux selon les pays** », nuance Damien Salel, expert photovoltaïque et réseaux, membre de l'association Hespul, spécialisée dans le développement des énergies renouvelables. « **Il y a des pays qui ont très peu d'ambition, comme la Hongrie [qui avait un objectif de 13 %]** »,

Il n'en reste pas moins que la France n'a pas pu atteindre le sien. Pourquoi ? Damien Salel pointe le manque de diversification du mix électrique français, qui repose essentiellement sur le nucléaire. « **Notre parc nucléaire ne va pas durer éternellement et donc il faut investir massivement dans les énergies renouvelables pour prévoir les futurs déclassements** ».

En France, le développement du nucléaire est intervenu avec le plan Messmer, lancé en réponse au choc pétrolier de 1973. « **L'objectif était avant tout d'acquérir une indépendance, une souveraineté énergétique** », rappelle Phuc-Vinh Nguyen, chercheur sur les politiques de l'énergie européenne et française au sein du Centre Énergie de l'Institut Jacques Delors. « **L'objectif n'était pas à l'époque la décarbonation de l'électricité, ça, c'était presque la cerise sur le gâteau** ». Selon lui, le nucléaire n'a pas contraint la France à réellement penser sa politique de décarbonation de l'électricité. « **La France s'est reposée en partie sur le nucléaire en refusant de faire des investissements qui pouvaient politiquement cliver dans une logique électoraliste** ».

## Une opposition bien française

Or chez certains de nos voisins européens, l'absence du nucléaire a poussé les pays à se tourner plus tôt vers les énergies renouvelables. « **Ils ont fait ce tournant assez rapidement comparé à la France, donc il y a une plus forte acculturation de la part des populations et des citoyens des autres États membres aux énergies renouvelables parce qu'ils le font depuis un plus longtemps et donc les recours sont un peu moins nombreux** », explique Phuc-Vinh Nguyen.

*A contrario*, jugées moches, susceptibles de dévaluer les prix de l'immobilier et considérées comme inefficaces en raison de leur intermittence (elles fonctionnent quand il y a du vent), les implantations éoliennes déclenchent systématiquement des levées de boucliers en France.

« **En France, il faut aujourd'hui sept à neuf ans pour développer un projet éolien. Il faut deux à trois ans en Allemagne** », rapporte Andreas Rüdinger, coordinateur de la transition énergétique en France pour l'IDDRI, l'Institut du développement durable et des relations internationales. Se reposer sur le nucléaire a produit selon lui une réglementation « **extrêmement défavorable** » au renouvelable.

« **En France, un parc éolien terrestre est assimilé à une installation classée pour la protection de l'environnement, c'est-à-dire qu'on le traite sur le plan des exigences environnementales, de la même façon qu'une usine chimique. Symboliquement, ça veut dire beaucoup. C'est vraiment propre à la France** », explique-t-il.

Damien Salel pointe lui aussi des oppositions aux renouvelables venues des pro-nucléaires et des défenseurs du patrimoine. « **On a une opposition systématique, avec des procès avec tous les recours possibles et imaginables,** » déplore-t-il. « **Malgré des circulaires sur l'accélération des énergies renouvelables, des préfets continuent à bloquer des projets éoliens qui sont purgés de tout recours et donc devraient pouvoir être mis en œuvre** ».

Une enquête du Monde, avait notamment pointé les recours quasi systématiques devant la justice administrative, entre autres par la Fédération environnement durable (FED), principale association antiéolienne en France.

## **Des revirements politiques**

La pression exercée par les opposants à l'éolien a poussé Emmanuel Macron à repousser ses objectifs sur la question. En 2018, le président avait annoncé que la production du parc éolien terrestre serait triplée à l'horizon 2030 et que celle produite à partir du photovoltaïque serait multipliée par 5. En 2022, il a reporté ses objectifs à 2050 en misant sur l'éolien en mer, tout en relançant la filière nucléaire.

« **On a eu une sorte d'âge d'or, où on a commencé à faire beaucoup de projets éoliens raccordés. Mais depuis quelques années, on constate un très fort ralentissement. Le raccordement des premiers parcs éoliens en mer n'arrive pas à compenser l'effondrement des raccordements sur l'éolien terrestre** », commente Damien Salel.

Bien que la France possède le deuxième gisement éolien européen après la Grande-Bretagne, les voisins auxquels on peut la comparer sont en avance. En Allemagne, l'énergie éolienne représentait 23 % de la production d'électricité en 2021, contre 7,8 % dans l'Hexagone.

« **Une partie de la classe politique s'est emparée du sujet des éoliennes et en a fait un marqueur politique** », explique Phuc-Vinh Nguyen, qui souligne que l'éolien polarise les débats, au point de s'être invité dans l'entre-deux-tours entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen. « **Le sujet était l'énergie et ils en sont arrivés à parler d'éoliennes, un sous-sujet de la sous-catégorie électricité. Ça montre la fixette que ça représente pour une certaine partie de la classe politique.** »

## **Le photovoltaïque, une filière qui a du mal à se reconstruire**

La France n'est pas non plus en avance sur le photovoltaïque. La puissance de son parc solaire a atteint 15,2 GW à la fin du deuxième trimestre 2022, et sa production représente 3,8 % de la consommation électrique française. Ses objectifs ? La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) prévoit 20,1 GW en 2023 et une fourchette comprise entre 35,1 et 44 GW en 2028.

Damien Salel déplore l'impact du moratoire sur le photovoltaïque en 2010. « **Ça a tué la filière qui est passée de 30 000 salariés à moins de 10 000 en quelques années** », rapporte-t-il. Avant ce

moratoire, l'État avait fixé un tarif d'achat élevé dans le but d'encourager le développement de la filière photovoltaïque. Ce soutien de l'État à la filière avait entraîné un engouement, poussant l'État à mettre un coup d'arrêt à son dispositif de soutien. **« Le tarif d'achat était beaucoup trop élevé à l'époque, ce qui a créé une bulle spéculative. Et le seul moyen que l'État a trouvé pour casser cette bulle, c'est de stopper les projets photovoltaïques »**, décrypte Damien Salel. **« Ça fait dix ans que la filière doit se reconstruire »**.

## Un projet de loi en cours d'examen

Pour accélérer sur la question, les députés se sont penchés sur le projet de loi d'accélération des énergies renouvelables, dont le vote est prévu à l'Assemblée nationale le 10 janvier prochain. Mais les spécialistes déplorent les manques du texte.

**« Le projet de loi sur l'accélération des énergies renouvelables, à la base, ne considère pas l'éolien terrestre. Il n'y a aucun article qui vise explicitement à faciliter les choses pour l'éolien terrestre, au contraire, la grande majorité des amendements visent à mettre des nouvelles barrières sur l'éolien, donc ça traduit en fait l'im maturité du débat français sur ces questions-là »**, commente Andreas Rüdinger.

Selon les dernières estimations de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), le secteur des énergies renouvelables va rapporter 30,9 milliards d'euros de recettes à l'État en 2022-2023, parmi lesquelles 21,7 milliards d'euros de la filière éolienne, 3,5 milliards de la filière photovoltaïque ou encore 1,7 milliard de la filière hydraulique.

**« Pourtant, on fait comme si cette filière ne servait à rien, qu'elle ne générerait pas d'emplois et qu'elle coûterait de l'argent public »**, pointe Andreas Rüdinger, qui déplore un débat **« stérile »** et appelle à dépasser la **« confrontation idéologique »** entre le nucléaire et les renouvelables.

**« Tout nouveau projet de réacteur nucléaire qu'on décidera aujourd'hui ne verra pas le jour avant 2035 au mieux, EDF dit plutôt 2037. Donc on a quinze ans devant nous, pendant lesquels il faut faire autre chose, même si on lance des nouveaux parcs nucléaires. Il faut donc investir massivement dans les renouvelables quelles que soient les décisions prises sur le nucléaire »**, presse-t-il.